



Sainte-Érène, le 3 avril 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue lundi le 3^e jour du mois d'avril 2023 à 19h30 au centre municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Érène, sous la présidence du maire M. Sébastien Lévesque.

Sont présent(e)s :

Mme Nathalie Daoust ,	Siège # 1
Mme Carmen Fournier, conseillère	Siège # 3
M. Alain Delisle, conseiller ;	Siège # 5
M. Nelson Thériault, conseiller :	Siège # 6

Absent :

M. Charli Fournier, conseiller ;	Siège # 2
Mme Nancy Lizotte, conseillère ;	Siège # 4

Formant ainsi le quorum et tous déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

Est également présente Marie-France Lévesque directrice générale et greffière-trésorière.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h30 par le maire, M. Sébastien Lévesque.

62-04-2023 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023
4. Procès-verbal de la séance extraordinaire 27 mars 2023
5. Présentation et approbation des comptes
6. Période de questions des citoyens
7. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
8. Adjudication du contrat de collectes des matières résiduelles
9. Adoption du règlement d'emprunt 340-2023 - Décrétant une dépense et un emprunt de 1 594 294\$. Pour le prolongement des réseaux sanitaire et réfection de l'aqueduc – Rue Boule-De-Neige, Cristaux et Flocons - Phase 1
10. Demande de soutien financier pour les municipalités – hausse des taux d'intérêt
11. Enveloppe locale jeunesse 2023
12. Dodge Ram 2005
13. Augmentation du loyer
14. Commandite Aqua-Neige 2023
15. Subvention URLS
16. Distribution d'arbres AFBL
17. Autres sujets :
 - a) MTMD
 - b) Consultation publique – plan de développement
 - c) Rue des Cèdres
18. Période de questions des citoyens
19. Levée de la séance

Il est proposé par Carmen Fournier appuyé par Alain Delisle et résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

63-04-2023 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyée par Alain Delisle et résolue d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mars 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

64-04-2023 4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mars 2023

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyée par Nelson Thériault et résolue d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 mars 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

65-04-2023 5. Présentation et approbation des comptes

Il est proposé par Nathalie Daoust, appuyée par Alain Delisle, d'approuver les comptes du mois de mars 2023 au montant de 52 948.66\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Période de questions des citoyens

Aucune question n'est adressée au conseil.

7. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

La directrice générale et greffière trésorière confirme que le maire, les conseillères et les conseillers ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires pour l'année 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Adjudication du contrat de collectes des matières résiduelles

Point reporté

66-04-2023 9. Adoption du règlement d'emprunt 340-2023 - Décrétant une dépense et un emprunt de 1 594 294\$. Pour le prolongement des réseaux sanitaire et réfection de l'aqueduc – Rue Boule-De-Neige, Cristaux et Flocons - Phase 1

Il est proposé par Nathalie Daoust, appuyé par Alain Delisle et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 340-2023, intitulé Prolongement des réseaux sanitaires et réfection de l'aqueduc – Rue Boule de Neige, Cristaux et Flocons -Phase 1 décrétant une dépense et un emprunt de 1 594 294 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

67-04-2023 **10. Demande de soutien financier pour les municipalités – hausse des taux d'intérêt**

CONSIDÉRANT que selon certains critères, les aides financières du gouvernement du Québec versées aux municipalités doivent être financées par celle-ci prévoyant des versements annuels en capitale et intérêt;

CONSIDÉRANT que dans le contexte économique actuel, les modalités des versements d'aide financière ne suffisent plus à absorber le coût réel des emprunts assumés par les municipalités;

CONSIDÉRANT que les hausses des coûts importantes engendrées par la hausse du taux directeur, les coûts d'essences, la pénurie de main d'œuvre et le contexte économique inflationniste actuel augmentent de façon fulgurante les dépenses municipales;

CONSIDÉRANT que l'impact financier de ces changements est impossible à assumer par les municipalités et leurs citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT le contexte économique hors du commun;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Alain Delisle et adopté à l'unanimité des conseillers présents :

- De demander au Gouvernement du Québec de revoir l'accompagnement financier accordé aux municipalités pour tenir compte du contexte économique inflationniste actuel;
- De revoir les modalités des programmes d'aide financière aux municipalités en fonction des réalités économiques actuelles de sorte que les municipalités n'aient pas à assumer des coûts pour l'octroi d'aide financière;
- De transmettre la présente résolution à Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales, à Mme Maryse Malenfant, directrice régionale du Bas-Saint-Laurent, à M. Denis Côté, conseiller aux opérations régionales, à Mme Maïté Blanchette Vézina, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, à M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, aux municipalités de la MRC de la Matapédia, aux municipalités régionales de comté du Québec, à l'Union des municipalités du Québec ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

68-04-2023 **11. Enveloppe locale jeunesse 2023**

Il est proposé par Alain Delisle, appuyé par Carmen Fournier et adopté que

La Municipalité de Sainte-Irène confirme une participation financière de 1 000 \$ pour l'année 2023 afin de permettre la réalisation de projets **par et pour** les jeunes découlant du projet des stratégies jeunesse en milieu municipal du Secrétariat à la Jeunesse ;

La municipalité délègue Sébastien Lévesque comme représentant(s) de la municipalité sur le conseil d'administration du comité de développement ;

La municipalité mandate le comité de développement à identifier par résolution le ou les projets qui bénéficieront d'une aide financière en vertu de l'entente entre la MRC, la municipalité et le comité de développement.

La municipalité autorise Sébastien Lévesque, maire, à signer le protocole d'entente avec la MRC et le comité de développement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Dodge Ram 2005

Point reporté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

69-04-2023

13. Loyer

Considérant Qu'un avis d'augmentation de loyer doit être envoyé au locataire entre 3 à 6 mois avant la fin du bail;

Considérant Que la locataire Fernande Bérubé est reçue un avis d'augmentation loyer 3 mois avant la fin du bail;

Considérant Que la locataire Fernande Bérubé accepte le renouvellement du bail avec ses modifications;

Il est proposé par Nelson Thériault, appuyé par Carmen Fournier et résolu d'augmenter le loyer de 10\$ couvrant l'année 2023-2024. Le montant du loyer sera donc de 430\$ par mois à compter du 1^{er} juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

70-04-2023

14. Commandite Aqua-Neige 2023

Il est proposé par Nelson Thériault et appuyé par Carmen Fournier et résolu d'offrir une commandite de 1000\$ au parc Régional de Val-d'Irène pour la 45^e édition de l'Aqua-Neige 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

71-04-2023

15. Subvention URLS

Considérant que la municipalité de Sainte-Irène souhaite acquérir de nouvelles structures pour le parc du village (parc des Familles) ;

Considérant qu'une demande de subvention a été fait suite au programme des initiatives structurantes en loisir et en sport 2022-2023.

Considérant que l'organisme du Loisir et Sport Bas-Saint-Laurent a retenu cette demande et accorde un montant pouvant aller jusqu'à 6 000\$ pour le projet.

Il est proposé par Nelson Thériault et appuyé par Carmen Fournier et résolu de faire l'achat d'un bloc psychomoteur d'une valeur de 7 289.30\$ excluant les taxes et le transport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. Distribution d'arbres AFBL

Point d'informations

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

72-04-2023

17. Autre sujet :

a) Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable

Il est proposé par Carmen Fournier, appuyé par Nelson Thériault résolu de demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'inscrire les travaux concernant la réfection du tronçon de la route Val-d'Irène, de l'intersection de la route de Sainte-Irène jusqu'à la rue de la montagne à la prochaine programmation 2023-2025. Entre temps, il est demandé d'effectuer des travaux importants pour sécuriser la zone des tronçons mentionnés ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Consultation publique – plan de développement

Point d'informations

73-04-2023

c) Rue des Cèdres

Considérant que la municipalité a fait l'acquisition du prolongement la rue des Cèdres;

Considérant que les signatures ont été complétées le 28 mars 2023 chez le notaire, Cindy Gagnon d'Horizon notarial;

Il est proposé par Nathalie Daoust, appuyée par Carmen Fournier et résolu de prolonger la longueur d'entretien de la rue des Cèdres. Un entretien d'été et d'hiver sera à la programmation ainsi que la collecte des ordures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. Période de questions

Aucune question n'est adressée au conseil.

74-04-2023

19. Levée de la séance

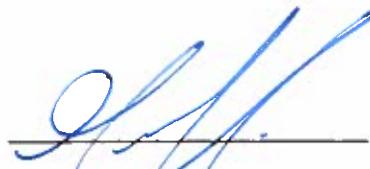
Il est proposé par Alain Delisle, appuyée par Nathalie Daoust et résolu de lever la séance à 21h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DONNÉE À SAINTE-IRÈNE
CE 4^e JOUR D'AVRIL 2023**



Sébastien Lévesque
Maire



Marie-France Lévesque
Directrice générale et greffière-trésorière

